

RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LES ASSOCIATIONS

REPRISE DE L'ACTIVITÉ GRS

SAISON 2020-2021

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
GRS



PRÉCISIONS SUR LES AMÉNAGEMENTS DE FONCTIONNEMENT, LIÉS À LA SITUATION SANITAIRE ACTUELLE

ORGANISATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LE GYMNASE

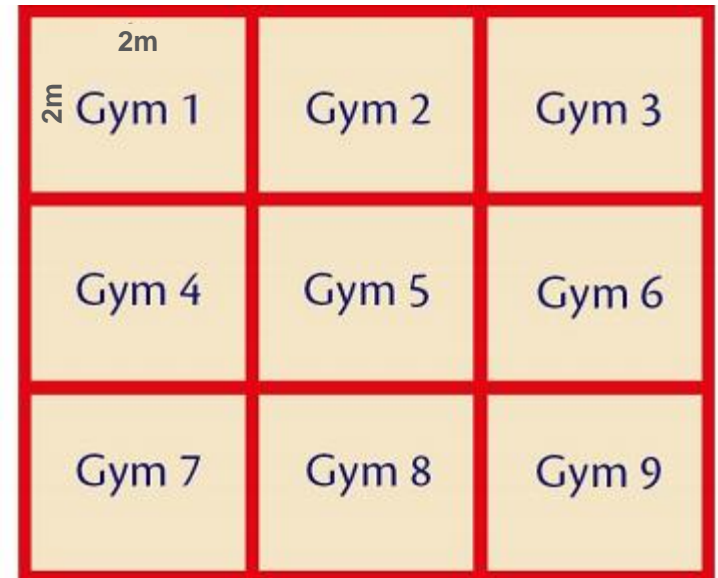
Les séances seront organisées de manière à respecter les mesures de distanciations recommandées dans le cadre d'une activité sportive.

Les cours collectifs regroupant plus de 10 personnes sont donc possibles, dans le respect des règles de distanciation entre les gymnastes, en fonction de la capacité de la salle.

Pour un maintien de la distanciation physique, **un espace individuel d'au moins 4m² par personne est recommandé**, 1 mètre de distance minimum en statique entre les personnes, et 2 mètres de distance entre chaque pratiquant en dynamique.

Dans le respect du Guide de recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives du Ministère des Sports, **l'usage du praticable n'est autorisé que recouvert d'une surface lavable ou de tapis de protection plastifiés**.

→ Veillez à vous équiper en conséquence, ou bien ne pas mettre en place la moquette lors des entraînements.



PRÉCISIONS SUR LES AMÉNAGEMENTS DE FONCTIONNEMENT, LIÉS À LA SITUATION SANITAIRE ACTUELLE

ACCUEIL DES GYMNASTES DANS LE GYMNASE

Les groupes doivent être définis dès la rentrée et rester stables, en fonction de la taille de la salle dans laquelle se déroulent les activités. Une vérification des présences se fera à chaque entraînement et **un registre devra être tenu par l'équipe encadrante** en cas de besoin.

L'accès aux vestiaires collectifs est vivement déconseillé. En conséquence, les gymnastes devront arriver et repartir de l'entraînement en tenue. Des espaces seront attribués pour que chaque gymnaste puisse y poser leurs affaires, sac et petit matériel (exemple : caisse en plastique, carré au sol...).

L'utilisation des toilettes devra être privilégiée en amont ou après la séance, et sur demande auprès de l'encadrant.e. Pas de circulation libre, et lavage des mains obligatoire au retour en salle.

Dans la mesure du possible, **des accès différenciés pour les entrées et sorties de la salle de pratique** devront être identifiés. À défaut, des sens de circulation spécifiques devront être matérialisés.

Un temps de battement de 15 min au moins entre chaque cours/séance devra être prévu. Ceci afin de :

- Permettre le nettoyage/désinfection du petit matériel collectif,
- Éviter les croisements et interactions entre sportifs et accompagnants des différents groupes.

Les locaux devront être aérés la journée avant l'arrivée des gymnastes, et aussi souvent que possible pendant les activités sportives et entre les groupes, et ce pendant 10 min toutes les 2 heures minimum.

PRÉCISIONS SUR LES AMÉNAGEMENTS DE FONCTIONNEMENT, LIÉS À LA SITUATION SANITAIRE ACTUELLE

APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par toutes et tous.



Le lavage des mains peut se faire à l'eau et au savon en priorité, ou avec l'utilisation d'une solution hydroalcoolique. Les serviettes en papier jetables sont à privilégier pour le séchage, **celles à usage partagé ou collectif sont à proscrire.**

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- À l'arrivée dans la salle de pratique
- Après chaque exercice de transmission d'engins
- Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé
- À la fin de la séance sportive



Le port du masque est obligatoire pour les encadrants techniques et pour tout adulte ou membre de l'association présent pendant l'entraînement ou présence dans le gymnase. Celui-ci ne sera pas porté par les gymnastes pendant l'activité sportive mais sera obligatoire pour les plus de 11 ans, lors de la circulation dans le gymnase.



Afin d'éviter les contacts entre les personnes, **les exercices avec parade ou manipulation sont fortement déconseillés** (en dehors d'une intervention sécuritaire d'urgence), et seul.e l'encadrant.e technique est autorisé.e à manipuler les appareils de sonorisation, vidéo...



PRÉCISiONS SUR LA TRANSMiSSION ET L'ÉCHANGÉ D'ENGiNS

La transmission d'engins est autorisée dans le strict respect du protocole d'hygiène suivant.

Celui-ci devra être affiché dans le gymnase ou remis en main propre aux gymnastes. L'équipe technique encadrante est responsable de son application.

La transmission d'engins est autorisée avec :

- **Bio-nettoyage des engins** obligatoire avant et après chaque exercice de groupe, avec des produits adaptés au matériel
- **Lavage des mains** de tou.te.s les participant.e.s avant et après chaque exercice de groupe

En cas d'échange exceptionnel de petit matériel autre que les engins, ce protocole s'applique également.

PRÉCISIONS SUR LES AMÉNAGEMENTS DU PROTOCOLE, LIÉS À LA SITUATION SANITAIRE ACTUELLE

RESPONSABLES LÉGAUX

Ils jouent un rôle essentiel dans la reprise de l'activité de leurs enfants.

C'est pourquoi il est essentiel de **les informer et rassurer sur les protocoles et règles de fonctionnement** mis en place au sein de l'association pour la reprise sportive.

(modalités de reprise, rôle actif dans le respect des gestes barrières, matériel à fournir, surveillance médicale de leurs enfants, procédure à suivre en cas de symptômes, numéros de téléphones utiles...)

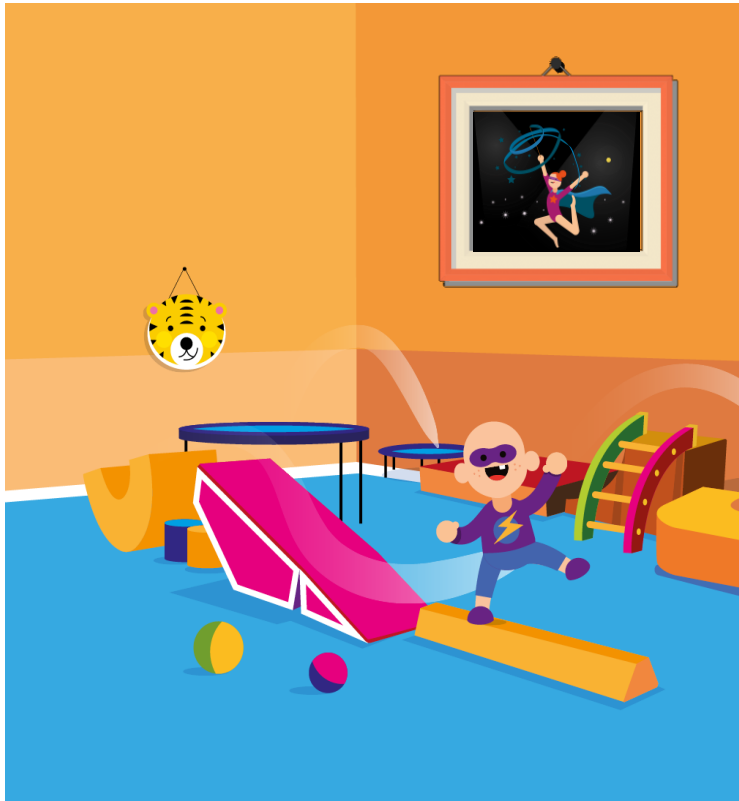
Une attestation signée de déclaration de choix éclairé du/de la gymnaste ou de ses représentants légaux (pour les mineur.e.s) de vouloir reprendre les entraînements en connaissance du risque faible (lié au protocole en place) mais non nul (compte tenu du manque de sensibilité des tests et de la notion de porteurs asymptomatiques) est préconisé avant la reprise. (voir document UFOLEP disponible)

→ Ils s'engagent à déposer leurs enfants aux portes de la salle de pratique (sans y pénétrer) et à les reprendre également à l'extérieur à la fin de l'entraînement.

→ Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'entraînement en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 pour lui/elle ou sa famille.

En cas de symptômes ou de fièvre (37,8° et plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'entraînement.

SPÉCIFICITÉS COMPLÉMENTAIRES POUR L'ÉVEIL CORPOREL



Un travail en ateliers comprenant plusieurs situations est à privilégier (par rapport au parcours de motricité).

À chaque rotation, un **nettoyage des surfaces** (modules, tapis, agrès pédagogiques...) et une **désinfection du petit matériel** doit être réalisée. La circulation des pratiquant.e.s doit être adaptée pour respecter la distanciation physique.

Les échanges et jeux de coopération sont interdits.

Avant une parade, il est nécessaire pour l'encadrant de **se désinfecter les mains** et renouveler le lavage avant d'intervenir auprès d'un.e autre enfant.

En cas de présence d'un parent ou référent affectif durant les séances, celui-ci devra impérativement respecter les gestes barrières et notamment **porter un masque tout au long de sa présence dans les locaux.**

→ Une attention toute particulière devra être portée aux **doudous, tétines et objets transitionnels**, qui devront être rangés dès l'arrivée de l'enfant dans son sac et ne pas être utilisé durant la séance.



ASSOCIATION



ÉDUCATEUR.RICE.S



Réunion de l'équipe technique encadrante pour la préparation de rentrée, partage et mise en place des protocoles, formation, rôle de chacun...



Adaptation des cours et planification au regard des jauges d'accueil autorisées



Nettoyage général de l'installation et du matériel en place utilisé



Préparation du gymnase et matérialisation des zones de circulation et de pratique, protection des sols et praticables, affichage des règles de fonctionnement et gestes barrières...



Commande et mise à disposition de matériel de protection et désinfection à destination de l'équipe encadrante (*gel hydroalcoolique, masques, poubelles, solution nettoyante normée NF EN 14476...*)



Communication pour sécuriser les familles et adhérent.e.s sur les initiatives du club et protocoles mis en place pour la reprise



Diffusion de conseils de prudence pour les personnes vulnérables, déclaration de bonne santé à destination des adhérent.e.s (*ou parents si mineur.e.s*)



Information des adhérent.e.s sur les règles de fonctionnement en temps de crise sanitaire (*tenues, effets, matériels individuels...*)



Réunion avec le Bureau de l'association et l'équipe encadrante pour définir les adaptations, modifications d'organisation et protocoles à respecter.



Planification pédagogique et technique adaptée aux nouvelles jauges et organisation mise en place



Inventaire et préparation du matériel collectif et individuel et matérialisation des zones de pratiques individuelles.



Récupération du kit de protection (masques, gel...) auprès du Bureau pour soi-même et à mettre à disposition des adhérent.e.s



Masque obligatoire pendant toute la durée de l'entraînement et de présence au gymnase.



Nettoyage des tapis, du petit matériel collectif et lavage des mains entre chaque groupe et entraînement.



Anticipation et prévision d'une tenue et masques de rechanges en cas de contact sécuritaire avec les pratiquant.e.s



Vérification des présences, présentation des règles de fonctionnement, et rappel avant chaque entraînement aux gymnastes et accompagnateur.rice.s potentiel.le.s



Veille au respect des gestes barrières et protocole mis en place pendant les entraînements (zones de pratiques et de circulation notamment)

LES BONS GESTES À ADOPTER PAR LES GYMNASTES SAISON 2020-2021



J'anticipe les entrainements : je vais aux toilettes à mon domicile avant et après l'entraînement et j'arrive directement en tenue

Je prends connaissance des règles de fonctionnement actuelles mises en place, et je m'attache à les respecter pendant les entrainements

Je connais les gestes barrières et les adopte avant/pendant/après l'entraînement :

- ***Je me lave les mains avant et après l'entraînement et après chaque exercice de groupe.***
- ***Je ne porte pas de masque pendant la séance mais si j'ai plus de 11 ans, je le mets pour circuler dans la structure (arrivée et départ)***
- ***Je ne jette rien par terre, et en particulier mes mouchoirs en papier ou masques, mais dans la poubelle.***

Je respecte les zones de pratique individuelles affectées, ainsi que les sens de circulation matérialisés

J'apporte mon matériel personnel dans un sac marqué à mon nom : bouteille d'eau, petite serviette de toilette, tapis de yoga éventuel, masque, gel hydroalcoolique, mouchoirs en papier jetables

Dans la mesure du possible, j'apporte mes propres engins. Si je n'en ai pas, je tiens le club informé pour qu'il en prévoit.

Je respecte les distanciations et ne rentre pas en contact physique avec les autres gymnastes. Je ne prête pas mes engins aux autres, et je ne partage pas mon matériel (usage individuel)

Je fais attention à mes affaires personnelles pour ne pas les perdre ou les oublier et pense à nettoyer mon matériel après l'entraînement.

Je ne reste pas discuter avec mes ami.e.s avant et après l'entraînement pour éviter les flux et croisement inutiles de personnes, je me change et me douche à mon domicile.

COVID-19

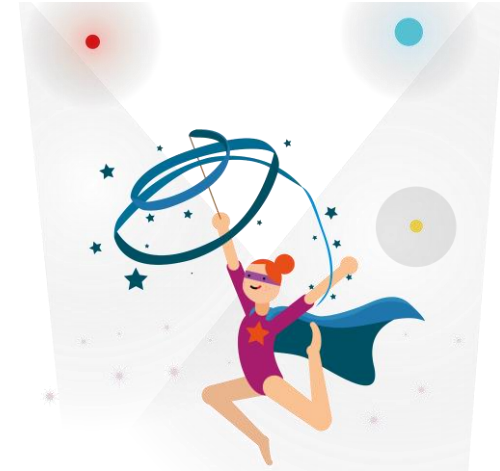


FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

- 1** Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.
- 2** Tousse et éternue dans le pli de ton coude ou dans un mouchoir, et loin de tes amis.
- 3** Utilise un mouchoir en papier pour te moucher et jette-le à la poubelle.
- 4** Pour se saluer, pas de câlins, pas de bisous, pas même de poignées de main.
- 5** Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.
- 6** Évite de toucher ton visage (nez, bouche, yeux).

Si tu es malade, reste à la maison.

© Illustrations : F. Kacira - Collection Éditions spéciales Ray &ac



- ➔ Des précisions complémentaires à ces règles d'usage pourront être faites compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et des communications officielles de l'état ou de la fédération UFOLEP.
- ➔ Dans tous les cas, il est indispensable de vous rapprocher de **votre comité départemental UFOLEP** ainsi que **votre collectivité territoriale** afin de connaître ces évolutions et les décisions préfectorales complémentaires à appliquer.



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Toutes les affiches et outils de prévention sont à retrouver sur le site internet de Santé Publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/>

